



LE BULLETIN CATHOLIQUE

DU DIOCÈSE DE MONTAUBAN

Abonnement : 7 Frs : Secrétariat de l'Evêché — Montauban
— C. C. P. 467.30 Toulouse —
Direction : M. le Ch. Roumagnac, Evêché - Montauban (T.-et-G.)

CHRONIQUE DU CONCILE.

LETTRE DU RETOUR DU CONCILE.

Faut-il vous parler encore du Concile ? Ou est-il déjà devenu lointain après huit jours écoulés ? Quelques lecteurs du Bulletin ont eu l'obligeance de me dire que mes chroniques les avaient intéressés. Je sais bien qu'il faut n'écouter qu'avec réserve les encouragements de ce genre. Cependant, je cède à l'envie de terminer avec vous la Session.

Les trois derniers jours.

L'atmosphère du Concile est bien celle d'une fin de Session. La pensée des Pères est déjà tournée en partie vers leurs diocèses. Les rencontres entre Evêques qui se sont liés sont des adieux. L'Archevêque de la Nouvelle Pampelune en Colombie, avec qui j'ai eu souvent des rencontres, m'embrasse en me tapant dans le dos comme font les Américains. Mgr Darmancier, Evêque en Océanie, me charge de son souvenir pour un Prêtre du diocèse qui se reconnaîtra ici. L'Evêque de Cuenca en Equateur me fait ses adieux d'un côté de Saint-Pierre à l'autre. Je serre la main des Evêques du Grand Nord au Canada, du Vietnam ou du Sénégal. Un Evêque de Haute Volta me rappelle discrètement ses œuvres. L'Evêque de Lugano me donne l'adresse d'une Maison Familiale de son diocèse sur le chemin du retour.

Ce sont aussi les dernières visites : à la Confession de Saint-Pierre, à la Chapelle de la Sainte Vierge où est exposé le corps de Pie X qui inaugura il y a 60 ans, le 22 novembre 1903, la réforme liturgique qui s'achève

aujourd'hui, à la tombe de Jean XXIII, dont le Cardinal Bea nous dit lundi : « Le Pape Jean qui, comme l'Apôtre, a entendu l'appel du Cœur de Jésus ». Chemin faisant, dans Saint-Pierre je remarque une transformation « pastorale » des fonts baptismaux. Des travaux sont en cours pour rendre leur accès facile à une assistance nombreuse.

Des exposés enfin préparent la prochaine Session. Le Cardinal Bea annonce que les chapitres 4 sur les Juifs et 5 sur la Liberté de conscience, dont le temps trop court n'a pas permis l'étude, seront repris en 1964, et nous entendons de même les grandes lignes du schéma sur les laïcs dont le texte rénové sera envoyé.

Jean Guilton.

Je retiens trois événements de cette fin de Session. Le moins important sans doute, mais qui est bien un signe avant-coureur, est la parole donnée à un auditeur. Peut-être critiquera-t-on le choix de ce représentant des laïcs. Mais nul autre que M. Jean Guilton n'aurait pu parler avec autant d'expérience et de doctrine sur l'œcuménisme. Son intervention a beaucoup apporté aux Pères. Les Evêques français en étaient très fiers. Quant à moi, je me souvenais de mes premières rencontres avec lui il y a trente ans, à la table de Mgr Saliège dont il était alors le disciple.

Concession ou reconnaissance ?

La question posée concerne la décision du Saint-Père concernant, je cite le Pape lui-même, « ces nombreux pouvoirs que pour favoriser les objectifs pastoraux du Concile lui-même, Nous avons voulu déclarer, dans un document distribué à chacun des Pères, faire partie de la compétence des Evêques ». On a discuté s'il s'agissait de la concession aux Evêques de facultés nouvelles ou de la suppression de nombreuses limites apposées à leurs pouvoirs. Quoi qu'il en soit, la décision du Pape libère la Curie de fréquentes demandes de l'Episcopat qui devaient alourdir son travail et donne aux Evêques des facilités pour un certain nombre de décisions.

Session Publique.

De la Session Publique du Concile, c'est-à-dire la dernière réunion de mercredi, il y a peu à dire en dehors de la promulgation de la Constitution sur la

Liturgie et du discours du Pape. Cette grande cérémonie, avec un vaste auditoire bruyant, m'a fait regretter l'intimité d'une rencontre où le Saint-Père eût été plus proche des Evêques, davantage tout à eux.

La promulgation de la réforme de la Liturgie a été précédée d'un nouveau vote qui fut quasi-unanime. Le résultat étant porté au Saint-Père, celui-ci a promulgué la Constitution qu'il termine par ces mots :

« Les décrets qui viennent d'être lus en ce Concile universel du Vatican ont été approuvés par les Pères. Et Nous, par l'autorité apostolique donnée par le Christ, dans l'union avec nos Vénérables frères, sous l'influence de l'Esprit-Saint, Nous approuvons ce qui a été décidé ... ».

Du discours du Pape qui suivit et résumait tout le travail de la Session, l'annonce du Pèlerinage en Terre Sainte a été surtout retenue. Ce fut pour les Pères du Concile une totale surprise. Le texte du discours du Saint-Père, traduit en diverses langues, qui nous avait été remis avant la cérémonie, se terminait sans conclusion particulière. Nous n'attendions aucune nouvelle. Le secret avait été bien gardé.

Retour.

J'ai quitté Rome dès l'après-midi de Mercredi 4 Décembre, en voiture, avec les Evêques de Cahors et de Tulle. La 404 de Mgr Breheret est devenue célèbre grâce au *Pèlerin*. Elle roule bien. Elle est bien conduite. Après 2 arrêts à La Spezzia et à Nîmes, j'étais à Montauban Vendredi vers 13 heures, fatigué mais heureux de retrouver le diocèse où, j'ai pu le voir déjà, un excellent travail pastoral a été poursuivi pendant ces 2 mois.